

Compte rendu Audience DR du mercredi 21 janvier 2026

À la demande de la CFDT, une délégation a été reçue par la Directrice Régionale de Dunkerque, accompagnée du chef du POC et du chef du PAE. Vos représentants ont pu aborder de nombreux sujets concernant l'ensemble des services de la DR.

Certains sujets transversaux sont malheureusement communs à l'ensemble de la circonscription :

- Ainsi, la CFDT a, une fois encore, dénoncé la raréfaction des effectifs et les difficultés induites pour chacun d'entre vous. À notre grande surprise, la CFDT a appris que le volant d'effectif pouvait connaître une baisse, qui n'avait que peu d'incidences selon la DR.
À - 10, c'est très bien, à - 30 c'est bien, et à - 50, c'est compliqué mais ça va encore ! Ces chiffres égrenés ne sont pas les prévisions météorologiques de la Direction, mais bel et bien le nombre d'agents manquant de manière cyclique dans notre circonscription.
- La CFDT a, de nouveau, milité pour le retour du tableau des mobilités internes au sein même de la Division du Tunnel.
La CFDT avait déjà eu l'occasion de l'évoquer lors de l'audience avec la Divisionnaire du Tunnel en début d'année : une gestion de proximité permet à la fois d'être plus réactif en collant à la réalité des besoins, mais aussi d'éviter des mobilités en dehors du cadre dévolu. La DR réfute ces arguments puisque la résidence SU de Calais possède deux divisions qui ne peut permettre une gestion différenciée. La CFDT, sans pour autant être passéiste, s'interroge sur le bien fondé de cette vision, puisque, auparavant, cela fonctionnait très bien.
Actuellement, c'est beaucoup plus discutable.

DUNKERQUE

Services de la DR

PAE : Suite au départ d'un agent de ce pôle, la CFDT espère que le remplacement sur ce poste sera rapide. Le PAE, comme bon nombre de services, a une charge de travail conséquente et ne peut souffrir d'un sous-effectif chronique.

Secrétariat général : La vacance de poste sera enfin comblée avec l'arrivée d'un effectif B au 1er février. Pour la CFDT, il était plus que temps !

Par ailleurs, suite aux soucis de cotation de notes administratives dont les services se plaignaient, la Directrice Régionale nous informe qu'un nouveau cheminement a été mis en place et que les manques et absences de transmission devraient disparaître.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux de sécurisation de la Direction Régionale, de nouvelles caméras extérieures sont en service et une rampe d'accès PMR a été installée à l'entrée principale. Seul hic, la CFDT a demandé que soit corrigée cette rampe, qui empêche l'ouverture et la fermeture normale de la porte d'entrée.

Nouvelle BSE du Port

Le calendrier suit son cours comme exposé en Groupe de Travail. Le dossier d'impact déposé par les équipes de la DR doit être étudié par le Comité de Qualification, début février à la DG.





Il sera vraisemblablement validé à temps pour que la création de la brigade soit officialisée au CSAL du 2 avril.

2 solutions sont envisagées :

- une création au deuxième semestre avec mise à disposition d'agents de la BSI (solution que ne semble pas privilégiée par la DG)

- une période transitoire, dite de préfiguration, assurée par les agents de la BSI qui pourront ainsi se faire une idée de l'organisation avant l'ouverture de la brigade début 2027. C'est la solution qui avait été utilisée lors de la création de la BSE de Beauvais.

Les missions seront le contrôle des conteneurs, la visite de navires à quai et les contrôles routiers des accès au port de Dunkerque, sans prédominance des unes sur les autres.

La CFDT réitère ses demandes de modèles de côte de service et de répartitions des missions afin que les agents puissent se projeter.

La BSE Dunkerque Port pourrait changer de nom pour éviter les confusions entre les 2 brigades. BSE Dunkerque Ferry ?

Info de dernière minute : L'équipe du SMS présente actuellement dans la DR nous informe que le scanner mobile resterait à demeure sur le port de Dunkerque, à poste fixe, en supplément du SMBI. La CFDT s'inquiète pour les collègues impactés par la suppression de l'équipe SMS ? Des formations CAMARI différentes de celles nécessaires pour le SMBI ?

La CFDT suivra de près ce dossier.

BSE DE CALAIS ET CALAIS BC

BSE Calais Port

Depuis le 1er janvier 2026, la BSE n'a officiellement plus de chef d'unité suite à son départ à la retraite. Le poste de CSDS sera soumis à enquête au grade de CSSU 1 ou 2.

La CFDT s'inquiète de la rapidité à trouver un successeur. Pour rappel, des postes de CSDS ou CSDS Adjoints à IR3 et IR1 sont toujours vacants au Tunnel sous la Manche depuis plusieurs années.

Le problème endémique des effectifs a de nouveau été évoqué. 93 agents sont actuellement cotés dans le MATHIEU pour cette unité, bien loin de l'effectif cible. Des départs sont annoncés, à la fois lors du prochain tour de mutation mais aussi à la retraite.

La CFDT sera attentive à l'abondement de cette unité lors des prochaines sorties de stages (C et B).

Par ailleurs, vous êtes nombreux à vous inquiéter de la fin annoncée des répartitions contentieuses en mai 2026. La CFDT a relayé cette crainte et la DG aurait une enveloppe qui pourrait couvrir le montant des répartitions contentieuses allouées sur une année. Par contre, aucune idée du fonctionnement du nouveau système ne voit le jour. Une chose est sûre, il sera moins rémunérateur pour les agents de cette brigade que le système actuel, déclaré illégal suite à la re-codification du Code des Douanes.

La CFDT a proposé l'octroi, à l'instar des collègues CO des BC, d'une prime Brexit. Cela pourrait compenser en partie la perte des répartitions contentieuses, mais aussi reconnaître la technicité des nouvelles missions, notamment la gestion H24 7/7 des carnets ATA à l'export.

Lors de cette audience, la CFDT a dénoncé le manque de reconnaissance de l'administration envers le travail des agents, en particulier en termes de promotions, par tableau d'avancement ou par liste d'aptitude. Les LDG ne sont en rien favorables aux agents, et leur démotivation est légitime.

Pourtant, selon la DR, cette « compétition » issue du traitement liée aux LDG, qui doit s'installer entre collègues est « bénéfique ».

À vos CREP ! Apprenez à vous vendre et booster votre dossier !

On croit rêver ! C'est une vision que ne partage pas la CFDT. Les LDG sont loin d'être équitables et sèment la zizanie! L'expérience et l'ancienneté ne sont plus des critères reconnus.

Cfdt:

DOUANE
SIFAP

AUDIENCE DR



FINANCES.CFDT.FR

BC Calais

La CFDT a communiqué sur les remarques de nos collègues, qui endurent les allers et venues incessants des chauffeurs routiers, notamment la nuit, en quête d'informations pratiques. Où sont les toilettes ? Les douches ? etc ... Vive la charte Marianne !

La faute à la SEPD qui ne joue clairement pas son rôle ! Une aubette dédiée, qui a en charge le parking se trouve le plus souvent tous feux éteints tandis que les locaux du BC, ouverts H24 7/7 eux sont allumés ! La CFDT a rappelé l'attachement de nos collègues à informer le public. Il est clair que la SEPD use et abuse de cet aspect.

La DR devait rencontrer la SEPD pour exposer ce problème le 22/01/26 au matin. La CFDT suivra les résultats de cette réunion !

La CFDT a porté les revendications de nos collègues qui ne peuvent même pas gérer l'éclairage ambiant, puisqu'aucun interrupteur n'est posé !!

Depuis le 13 janvier, DELTA IE est inopérant, et nos collègues doivent suivre une procédure de secours. Ce bug serait dû à un correctif majeur (plus de 20 mises à jour). Pour la DR, rien d'inquiétant, sauf la nuit, puisque les camions s'amoncellent sur le parking. Elle s'est d'ailleurs déplacée sur place, au Ferry et au Tunnel, pour rencontrer les collègues et expliquer la situation. Une mise à jour de DELTA T prévue le 26/01/26 est retardée jusqu'au rétablissement de DELTA IE. En déplacement sur site le 22/01/26, la CFDT a pu constater une amélioration du système en fin de matinée. Pourvu que ça dure !

TUNNEL

Fret ferroviaire

La CFDT a alerté la DR sur les nombreux départs à la retraite prévus cette année. Il serait temps que l'Administration sache enfin faire preuve d'anticipation.

Ce fût également l'occasion de dénoncer la position d'un ancien Divisionnaire au Tunnel, s'adressant en son temps à un collègue pour lui signifier que son arrivée dans cette unité, était synonyme de la fin de sa carrière, et donc de sa progression sur le TA ou la LA.

Preuve en est, un collègue ACP2, rentré en douane en 2004, n'est toujours pas passé ACP1 ! Les contrôleurs 1ère classe ne sont pas en reste, puisque pas moins de trois d'entre eux, sont exclus des promotions depuis de nombreuses années. Le discours sur les bénéfices des LDG montre ici ses limites !

Tourisme

Nos collègues réclament la reconnaissance pleine et entière de la fonction de chef de site. À l'instar de la prime de chef d'équipe, l'attribution d'une gratification pour le rôle exercé serait un signe de reconnaissance de l'implication de nos collègues. Pour autant, le périmètre des critères n'étant pas atteint, il y a fort à parier que cette prime ne soit pas attribuée.

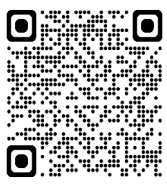
La CFDT a (encore et encore) alerté sur la dotation des Gilets Pare-Balles qui ne sont pas adaptés. En dépit de la volonté sincère de certains acteurs, la CFDT ne peut tolérer que nos collègues soient toujours en quête d'un GPB idoine !

Routier

La CFDT a rappelé que le CSDS actuellement en place, l'était toujours « par intérim » ! Le manque de volontaires en serait la cause selon la DR. Si seulement ce phénomène était isolé !

La solution repose sur un recrutement au niveau IR1 pour le routier (rappel : au niveau IR3 pour le Tourisme).

Si les travaux sur le local des marchandises saisies touchent à leurs fins, la CFDT a demandé l'abrogation de la note administrative, qui désigne ce local comme lieu de stockage des marchandises saisies de la DR. La Directrice s'y est engagée, même si elle semblait réticente.



BSECT

Une demande de clarification, en intersyndicale, a été initiée auprès des services de la DI pour l'attribution d'une prime chef d'équipe lorsque nos collègues se trouvent en mission au BVE. La volonté de la Division de vouloir rédiger un ordre distinct pour nos collègues entraîne, de facto, la nomination d'un chef d'équipe. Répondant aux critères imposés par la DG, cette gratification doit leur être accordée.

BOULOGNE-SUR-MER / ST-OMER

St-Omer

Sécurisation des locaux : la CFDT sollicite la mise en place de plots béton au niveau de la porte d'entrée ainsi qu'une vidéosurveillance à ce même endroit.

Le stationnement est peu sécurisé, notamment lors du retour d'un service de nuit. La CFDT a demandé une création de places de stationnement dédiées au service.

Port et emport du HK : La Directrice, toujours en désaccord avec notre demande, estime que seule la DG peut déroger.

La Directrice souhaiterait lister les missions par rapport aux effectifs en fonction des équipes.

La CFDT a également demandé le maintien d'un VL (bientôt réformé) afin de favoriser la formation et la continuité des missions des collègues.

Boulogne-sur-Mer

Là aussi les effectifs sont en berne ! La Directrice promet d'envoyer au SG à Lille une demande d'effectifs en mettant en exergue la mission contrainte PPF. Effectivement, cette mission à l'aéroport international Elizabeth II, est déployée progressivement depuis octobre 2025 pour une entrée en service de l'EES prévue le 10 avril 2026.

La CFDT a fait remarquer qu'il serait difficile d'être sur tous les fronts !

- Gérer le PPF avec 3 agents 7j/7
- Coter 4 agents minimum pour le port du HK (voir ce sujet sur St-Omer)
- Gérer toutes les opérations diverses (VD, CODAF ...)

Nos collègues acceptent de modifier leurs services pour tenir ces objectifs, mais pour autant, la CFDT dénonce qu'ils soient de nouveau utilisés comme une variable d'ajustement.

Pour rappel, le DI a eu l'occasion d'indiquer que s'il était nécessaire, « il fallait savoir réduire la voilure » (*selon le dictionnaire de l'Académie Française, cela signifie qu'il faut savoir limiter son activité, ses ambitions*) Chiche !?

En outre, la CFDT a dénoncé la perte de la prime chef d'équipe pour deux de nos collègues car l'appellation de contrôleur d'encadrement était utilisée lors de la rédaction des ordres (au bas mot, une cinquantaine de vacances mises aux oubliettes). L'encadrement a certes tenté de corriger mais en vain !

Enfin, la CFDT a évoqué le très gros souci sur les capteurs d'empreintes et les caméras plus que perfectibles à l'aérodrome du Touquet. Comme bon nombre de sujets, la DR est au courant, compatit..... mais rien de plus...

Depuis cette audience, grâce aux TSI, un modèle plus récent de capteurs d'empreintes a été déployé. Une période d'essai d'une quinzaine de jours est désormais nécessaire avant d'en obtenir d'autres. Croisons les doigts pour que cela fonctionne enfin .

Les représentants CFDT Douanes de Dunkerque

N'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT Douanes de Dunkerque à l'adresse suivante :

cfdt-dunkerque@douane.finances.fr

